

Alliance régionale pour la Solidarité et l'inclusion sociale

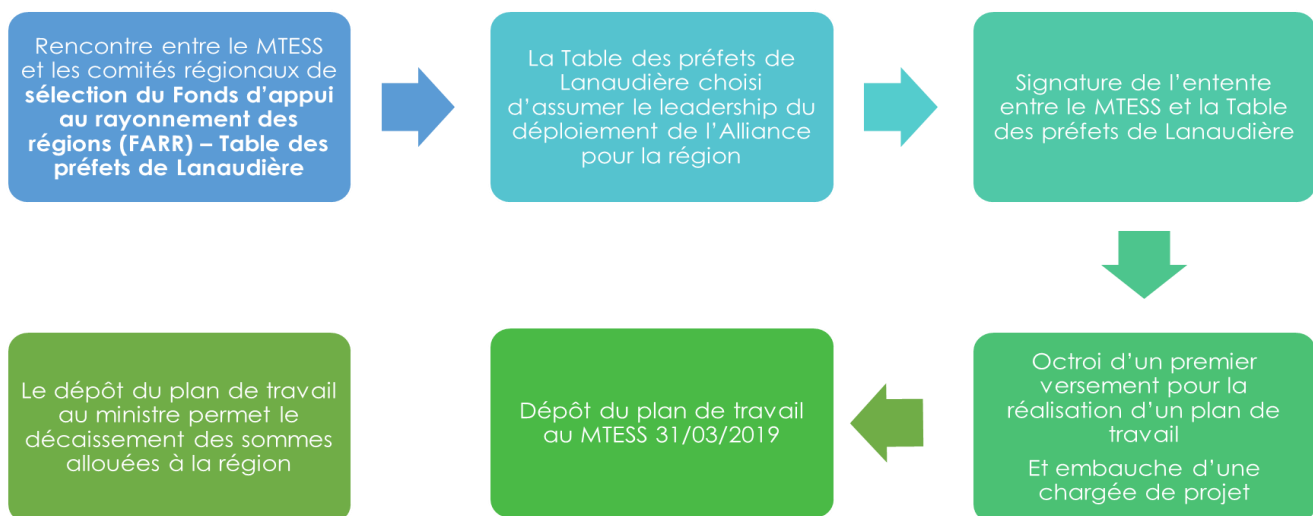
Contexte provincial

- La [Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) institue le Fonds Québécois d'initiatives sociales (FQIS).
- Le [Fonds québécois d'initiatives sociales \(FQIS\)](#) est destiné à soutenir différentes initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- En 2017, le gouvernement du Québec a dévoilé le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023
- La mesure 11 du [PAGIEPS](#) soutient la mise en place d'[Alliances régionales pour la solidarité et l'inclusion sociale](#).
- Elle vise à développer sur le territoire d'une région une stratégie globale et intégrée et à favoriser la concertation et la participation des collectivités au développement de projets novateurs en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Pour Lanaudière, des investissements totalisant 6 millions de dollars seront affectés au FQIS à cette fin pour la durée du plan d'action.

Démarche régionale :

En juin dernier, le ministère (MTESS) a approché la **Table des préfets de Lanaudière** en tant que comité de sélection du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour déterminer un mandataire pour la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale.

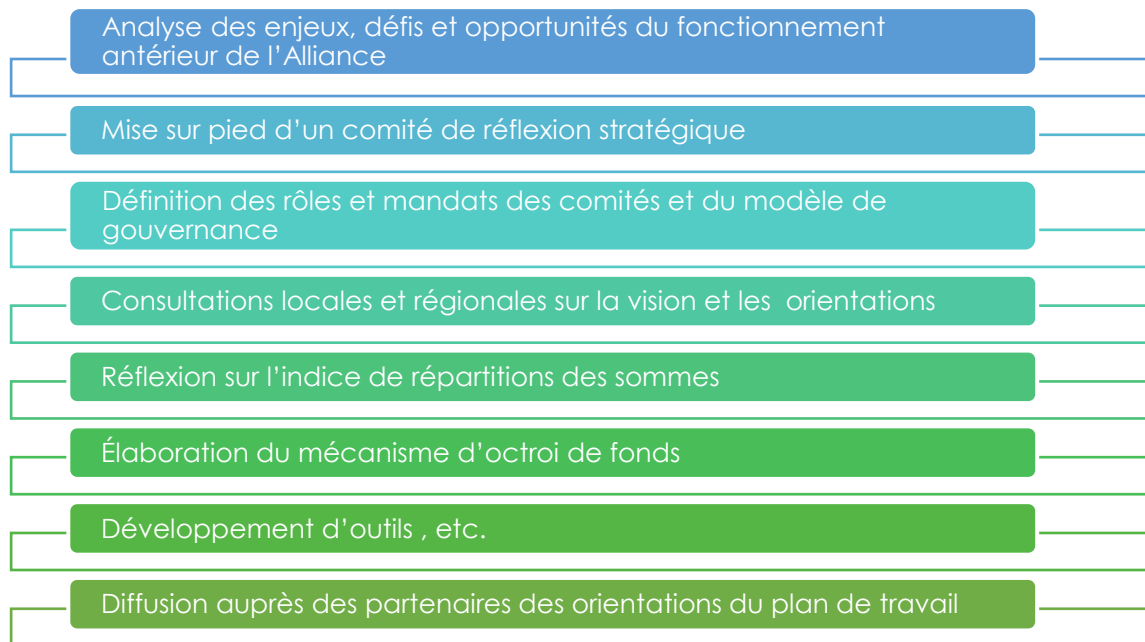
En cohérence avec les nouvelles responsabilités dévolues aux MRC en termes de développement local et régional, la Table des préfets de Lanaudière a fait le choix d'assumer le leadership du déploiement de l'Alliance régionale. La signature de l'entente a mené à l'embauche d'une chargée de projet en octobre dernier.



Le premier engagement de la Table est de déposer, au 31 mars 2019, un plan de travail qui détermine entre autres les grandes orientations régionales en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le plan de travail doit également identifier la mécanique de concertation et d'octroi de fonds. Les élus ont exprimé une volonté de travailler à partir des démarches existantes, de collaborer avec les partenaires et de simplifier le processus.

À cet effet, les territoires de MRC seront consultés en **janvier prochain** pour alimenter la réflexion sur divers aspects du plan de travail. Dans un deuxième temps, les milieux locaux seront invités à **identifier les priorités d'intervention propre à leur milieu**. Une tournée des territoires aura ensuite lieu pour présenter la mécanique et les différents aspects du processus.



Comité de réflexion stratégique :

Formé d'acteurs présentant une diversité d'expertises et de secteurs de provenance (ministériel, public, privé, communautaire, municipal, etc.), couvrant l'ensemble des tranches d'âges, ayant un ancrage territorial et portant une vision globale et intersectorielle, le comité a pour principaux mandats de:

- Soutenir la réflexion et formuler des recommandations au conseil d'administration de la Table des préfets de Lanaudière dans la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale.
- Favoriser les arrimages et le développement d'une vision lanauoise globale intégrée et intersectorielle.

Composition du comité :

Direction régionale du MTESS, Fondation Chagnon, Direction de santé publique, TROCL, Plateau lanauois intersectoriel, Envolée 0-5, CRÉVALE, Table des aînés de Lanaudière, Lanaudière économique, TPDSL, Table des préfets de Lanaudière.

*Le comité aura la responsabilité de solliciter des avis sectoriels lorsque nécessaire.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec :

Sabrina Barbeau/Chargée de projet de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
(514) 913-9779

sbarbeau@prefetslanaudiere.com